

Commission de la santé et de la sécurité au travail
La reconnaissance au travail

Au cœur des nouvelles approches de gestion, la reconnaissance au travail est considérée comme un moyen important de mobilisation des employés; elle contribue à augmenter la productivité et l'épanouissement au travail. La démarche entreprise à la CSST pour promouvoir la culture de reconnaissance au quotidien fait partie des éléments-clés en vue d'augmenter la satisfaction au travail et de favoriser l'accomplissement personnel et professionnel.

S'appuyant sur les résultats de deux sondages réalisés auprès des employés, la CSST a mis en place un cadre de référence intitulé « *La reconnaissance des personnes à la CSST* ». Ce cadre de référence a été approuvé par le comité de direction de la CSST et présenté aux différentes instances syndicales ainsi qu'à l'ensemble des gestionnaires. Considérant l'importance pour la CSST de reconnaître la contribution des personnes en regard de l'atteinte des résultats organisationnels, un plan d'action visant à « *Renforcer la culture de reconnaissance et de communication à la CSST* » a été adopté. Ce plan a donné lieu à la mise en place de plusieurs actions concrètes : la création d'un réseau de 40 « répondants reconnaissance », la diffusion d'un atelier et d'une trousse de sensibilisation pour les gestionnaires et les employés, l'organisation d'activités spécifiquement axées sur la reconnaissance, la diffusion régulière de messages de remerciement par le président, ainsi que l'élaboration de plusieurs outils de communication (affiches, carte reconnaissance, journal interne, intranet).

En partenariat avec la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval, la CSST a collaboré étroitement au développement d'un coffret intitulé « *La reconnaissance au travail* ». Ce coffret a pour objectif d'outiller et de développer des habiletés auprès des acteurs stratégiques de l'organisation. Il vise à sensibiliser les gestionnaires et les employés aux enjeux et aux impacts de la reconnaissance exprimée et manifestée au quotidien. Il répond aux préoccupations organisationnelles et syndicales en lien avec l'humanisation des pratiques de gestion des ressources humaines.

Par ailleurs, la CSST participe à des réseaux interministériels et intergouvernementaux sur la reconnaissance au travail. Plus spécifiquement, la CSST a partagé son expérience lors de deux conférences d'envergure, d'abord, au 2^{ème} Sommet sur les communications internes organisé par l'Institut Canadien : « *Utiliser les communications internes comme outil de reconnaissance non-monnaire : stratégies pour renforcer le sentiment d'appartenance des employés de la CSST* » et, en second lieu, lors d'un événement organisé par le Centre de recherche et d'intervention pour le travail, l'efficacité organisationnelle et la santé (CRITEOS) : « *Comment faire vivre une culture de reconnaissance : partage de l'expérience vécue à la CSST* ».

Les commentaires recueillis auprès du personnel de la CSST font ressortir les effets bénéfiques de la reconnaissance au travail. Outre l'amélioration du climat de travail, du sentiment d'appartenance et de la mobilisation des employés, la reconnaissance au travail contribue à renforcer et à maintenir le sentiment de compétence personnelle ainsi que l'estime de soi. La reconnaissance redonne un sens et une valeur au travail, elle vient confirmer l'importance de chaque

employé au sein de l'organisation, de même que sa contribution à l'atteinte des objectifs organisationnels.

« Nos compétences et nos efforts sur le chemin de la reconnaissance ! »

Source d'information :

Nicole Pageot

Conseillère en gestion des ressources humaines

Tél. : (418) 266-4720 poste 5501

nicole.pageot@csst.qc.ca

www.csst.qc.ca/portail/fr